



En 2026, il faut «réduire les dépenses de fonctionnement à hauteur de 200 000 €» et les investissements

Ce jeudi 23 avril, les élus d'Ault avaient rendez-vous en mairie afin de voter les six budgets communaux. La commune va réduire la voilure de 200 000 € en dépenses de fonctionnement.

On le sait, les dotations de l'État envers les collectivités locales vont diminuer drastiquement dans les prochains mois.

Dans leurs budgets pour l'année 2026, nombreuses sont les communes qui anticipent et prévoient des budgets à la baisse par rapport aux années précédentes. Ault ne déroge pas à la règle.

Pour cette année, que le maire, Marcel Le Moigne, annonce comme une «**année de transition**», il a déclaré lors du conseil municipal où ont été votés les six budgets de la commune, vouloir réduire les dépenses de fonctionnement de 200 000 € et d'augmenter les recettes de fonctionnement de 100 000 €.

Il mise notamment sur les campings de la Chapelle et de la Cavée Verte mais aussi sur les locations de logements du Manoir.

Ainsi, les élus ont voté un budget communal de fonctionnement à hauteur de 4 124 198,17 € et à hauteur de

2 000 245,63 € pour la partie investissements.

Additionnés, les six budgets communaux (Assainissement, maison médicale, Manoir, Espace Prévert, campings et commune), représentent 5 558 033 € en fonctionnement et 3 271 138 € en investissement, soit un total de 8 829 171 €.

Des investissements en baisses

Les dépenses de fonctionnement ne seront pas les seules en baisses en 2026. Celles d'investissements le seront aussi. L'an dernier, cette enveloppe s'élevait à 3 038 759,42 €. «**Soit beaucoup moins. Il faut être prudent**», a avoué Marcel Le Moigne.

Le plus gros chantier de l'année concernera l'église Saint-Pierre. Une enveloppe de 629 759 € est prévue au budget.

Parmi les autres chantiers de l'année, les élus s'étaient engagés à le faire, une aire de jeux au Bois de Cise. Des devis ont été effectués pour cet équipe-

ment qui «**coûte très cher**» : 60 000 €. «**Il collera avec l'esprit du Bois de Cise et sera fabriqué en bois**».

La voirie ne sera pas en reste avec une enveloppe de 110 000 € de prévue : jonction rue du Hamel et de la rue d'Eu, la partie haute de la rue de Léveillé, le carrefour en bas de la rue de Paris, parking Léon Blum.

Les côtés de couverture de la salle polyvalente seront refaits pour un montant de 90 000 €.

Il y aura l'étude pour le terrain de padel, pour un montant de 10 000 €. «**C'est un dossier abandonné parce qu'il avait été mal chiffré au départ**», rappelle le maire. «**Nous avions eu beaucoup de subventions mais avec un reste à charge beaucoup plus important que prévu et nous avions préféré abandonner pour relancer une étude**». D'autres études seront prévues dans ce budget pour une enveloppe globale de 15 000 €.

La vidéo protection, déjà mise en place dans les rues d'Ault sera à payer cette année. «**Il**



Les six budgets communaux ont été votés par les élus d'Ault, jeudi 23 avril lors du conseil municipal. Augustin Thibouau

reste 88 698 € à payer mais on le fera lorsque ça marchera bien », a prévenu l'édile.

La municipalité procédera, en 2026 à des reprises de concession au cimetière pour un montant de 10 000 €. Chaudière de

l'école : 28 621 €, travaux à la bibliothèque et à la maison des associations : 50 000 €. Réhabilitation de l'ex centre médico-social : 13 437 €. Curage du fossé du chemin agricole en face de celui du cimetière, de l'autre

côté de la départementale : 35 262 €.

Ces travaux déjà réalisés ou à réaliser feront l'objet de demandes de subvention auprès des financeurs habituels.

● **Augustin Thibouau**

